



Juin 2019

Mairie de ROLLOT-80500

Tél : 0322782847

Fax : 0322785110

[www.mairie-rollot.fr](http://www.mairie-rollot.fr)

E- mail: [mairierollot@orange.fr](mailto:mairierollot@orange.fr)

## **FLASH-INFO N°53**

### **FESTIVITES 13 et 14 JUILLET 2019**

Cette année encore, la municipalité et plusieurs associations Rollotoises ont décidé de reconduire les festivités du 14 juillet.

Le repas champêtre qui sera concocté par un traiteur est une occasion unique pour les habitants, (j'en profite pour m'adresser aux nombreux nouveaux arrivants), pour venir partager un moment de convivialité et de bonheur agrémenté de nombreux jeux pour petits et grands « ainsi que le concours vélos fleuris » pour les enfants.

Vous découvrirez le programme complet dans ce flash. Le feu d'artifice sera tiré le 13 juillet vers 23h au stade à l'issue de la retraite aux flambeaux.

Inscrivez-vous vite et venez nombreux passer un agréable moment loin des soucis quotidiens.

A bientôt, place des Clos  
Votre Maire : Michel CHOISY

#### **Programme:**

<b>13 juillet</b>	<b>21h30</b> Retraite aux flambeaux – rassemblement face au 64 rue de la Madeleine. <b>23h00</b> Feu d'Artifice au terrain de football, suivi d'un bal en plein air.
<b>14 juillet</b>	<b>10h55</b> Rassemblement Place Galland avec les participants au concours de vélos fleuris, <b>11h00</b> Cérémonie au Monument aux Morts avec dépôts de gerbe, <b>11h30</b> Apéritif offert par la Municipalité (Place des Clos), <b>12h00</b> Repas champêtre sous chapiteau. L'après-midi est consacré aux jeux Place des Clos pour petits et grands, (Quizz, jeux de ballons, fer à cheval, casse boites, chasse aux trésors, tir à la corde, atelier maquillage, etc. ...) et le traditionnel concours de pétanque. Vers 15H remise des récompenses du concours des vélos fleuris.

### **BULLETIN DE RESERVATION AU REPAS CHAMPETRE 2019**

✂ -----

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

**Réserve** \\_\_\ repas enfant (-12 ans) : \\_\_\ Jambonneau ou \\_\_\ ¼ de poulet\ Pommes de terre \ dessert  
au prix unitaire de **5,00€** soit \\_\_\_\_\_ \ €

et \\_\_\ repas adulte : \\_\_\ Jambonneau ou \\_\_\ ½ poulet \ Pommes de terre \ fromage et dessert  
au prix unitaire de **10,00 €** soit \\_\_\_\_\_ \ €

**Renseigner les quantités dans les cases**

(1) Soit un montant de \\_\_\_\_\_ \ €

**Ce bulletin est à adresser avec le règlement (1) à l'ordre l'Association Familles Rurales  
Mairie de ROLLOT au plus tard le 8 juillet 2019**

**Toutes inscriptions reçues hors délais, seront prises en compte dans la limite des places disponibles.**

## La Municipalité vous informe

### Nos poubelles

**A savoir : Attention dans vos poubelles : pas de verres, de plastique, de cartons.**

Il est rappelé que les containers ne sont pas des décharges et que seuls doivent être déposés dans ceux-ci et non pas à côté, papiers, journaux, emballages, verres, etc..... Chaque semaine, l'employé communal nettoie ces espaces à cause du non-respect des consignes.

### Les règles de bon voisinage

Entre voisins, restons courtois !

Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

Stop bruits inutiles, tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...)

Ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, et tout bruit anormal... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

### Que faire en cas de litige

Essayer d'abord un arrangement à l'amiable : exposer calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne.

S'il n'y a pas de résultat, envoyer une lettre recommandée avec mise en demeure. Puis, passé un certain délai, saisissez un médiateur, les forces de l'ordre ou le tribunal d'instance selon le cas.

### Bruits de chantier

**Ils sont autorisés** : De 7h à 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés) s'il s'agit d'un professionnel

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur ...)

**Ils sont autorisés** pour les particuliers :

De 8h à 12h et de 14h à 19h du lundi au vendredi

De 9h à 12h et 15h à 19h le samedi

De 10h à 12h les dimanches, et jours fériés.

#### Tapage nocturne

Entre 22h et 7 heures du matin : les bruits et tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3<sup>e</sup> classe.

### Bien vivre avec les animaux

#### Nuisances sonores

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local, une cour, un enclos susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

### Au jardin aussi il y a des règles

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels.

Les déchets végétaux de jardinage peuvent être déposés gratuitement par les particuliers à la déchèterie ou compostés.

En cas d'infraction, vous risquez une amende de 4<sup>e</sup> classe de 450€.

### Pour information : investissements de la Commune en 2019

- Réfection de la terrasse de la salle des fêtes.
- Bordurage et trottoirs Hameau de Regibaye et extension route de Courcelles.
- Réfection gravillonnage (bicouche) rue de la villette à partir de l'église.
- Installation de deux tableaux informatiques (TBI) dans les classes de CE1/ CE2 et maternelles grandes sections.
- Réhabilitation totale de l'assainissement Mairie, salle des associations, écoles, bibliothèque et logement de la poste pour lequel l'étude de sol a déjà été réalisée et plusieurs devis déposés.
- Rénovation de l'éclairage de la salle des fêtes avec remplacement des anciens spots très énergivores par des éclairages Led.
- L'achat d'un tracteur, l'ancien nécessitant de lourdes réparations.

### A vos agendas

#### MARCHE 2 juillet 2019

Renseignement au 06.3159.76.49 M. Jean-Luc Grimal

#### FETE COMMUNALE WEEK-END DU 3 ET 4 AOÛT 2019

Samedi soir concert Rolling the Stones + Tribute Rolling Stones + First Part Manukeen

Dimanche après-midi concert "The Buddys" Cover Pop Rock

#### VOYAGE A NAUSICAA LE SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019

Inscriptions et renseignement : M. Jean Claude Marcq au 03.22.78.21.90

 CONCOURS DE PETANQUE LE DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2019 Organisé par Les 3 M.